

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(21/01/11)

L'association Accomplir dépose un recours contre la vente du Forum des Halles à Unibail

Le 16 novembre dernier, le Conseil de Paris a décidé à une courte majorité de vendre le Forum des Halles à Unibail pour financer une partie du projet de rénovation des Halles : 82 votes favorables (PS et PC), 57 votes défavorables (Verts et UMP), 6 abstentions (Nouveau Centre et PG).

Nous avons alerté les conseillers de Paris sur le gigantesque cadeau que représente cette vente : la Ville prend en charge tous les travaux y compris ceux du centre commercial (pour 1 milliard d'euros), et pour faire un peu de trésorerie elle offre de surcroît à Unibail, pour 163 millions d'euros, la pleine propriété du Forum des Halles entièrement rénové !

Nous avons décidé d'attaquer cette décision et de demander l'annulation de l'accord financier entre la Ville et Unibail : à défaut d'avoir pu faire corriger les aberrations architecturales et urbanistiques du projet des Halles, nous voulons au moins obtenir qu'Unibail contribue de façon plus équitable au coût des travaux dont il est le principal bénéficiaire.

Selon notre avocat, Maître Cyril Laroche, trois clauses du protocole financier paraissent particulièrement contestables sur le plan juridique :

- l'abandon par la Ville des intérêts sur le prix de vente, alors que 60 % du montant ne sera versé par Unibail que 6 ans après la fin des travaux, c'est-à-dire autour de 2020 ;
- la privatisation des allées intérieures de l'ancien Forum, aujourd'hui publiques, alors que ces allées sont indispensables pour rejoindre le RER et pour évacuer le centre en cas de sinistre, et ne peuvent en aucun cas être désaffectées ;
- l'indemnité de résiliation des baux à construction, accordée par la Ville à Unibail à un prix très supérieur à l'estimation réalisée par France Domaine.

Le jugement ne sera rendu que dans 18 mois, mais ce sera une épée de Damoclès au-dessus du projet.

Contact : 01 42 21 99 32 - 06 82 47 40 29